

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Que signifie CMR ?
 - a. Cancérogène, Mutagène et toxique pour la Reproduction
 - b. Contrôle de Matières à Risque
 - c. Comité Mondial d'études de Risque

- 2) Combien existe-t-il de catégories de classement des agents chimiques CMR ?
 - a. 2 - b. 3 - c. 4

- 3) Citez les trois voies de pénétration de produits chimiques chez l'homme :
 - a. voie oculaire, voie cutanée, voie digestive
 - b. voie digestive, voie cutanée, voie auditive
 - c. voies respiratoires, voie cutanée, voie digestive

- 4) Ce pictogramme signifie :
 
 - a. un produit radioactif
 - b. un produit qui peut être cancérogène
 - c. un produit provoquant des malaises

- 5) L'impact des agents CMR sur la fertilité concerne :
 - a. seulement les hommes
 - b. seulement les femmes
 - c. les 2

- 6) Une intoxication chronique :
 - a. provoque un accident du travail
 - b. résulte d'une exposition répétée à un produit
 - c. peut entraîner des maladies professionnelles

- 7) Quelles consommations augmentent les risques CMR ?
 - a. tabac
 - b. alcool
 - c. cannabis

Réponses

1) a. 2) b. 3) c. 4) b. 5) c. 6) b. c. 7) a. b. c.

Imprimé sur papier écologique FSC PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Intermétra
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Intermétra
Résidence Halley
4, rue Camille Vergoz - CS 41105
97404 Saint-Denis cedex
Tél. 0262 41 42 27 - Fax. 0262 41 70 30



**LES AGENTS
CHIMIQUES CMR***



*** Cancérogènes, mutagènes,
toxiques pour la reproduction**

*Agissez en sécurité
pour limiter vos
risques d'exposition !*

Intermétra
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

©Poimaskat, mise en page et illustrations - www.poimaskat.com - avril 2022 - Crédit photo de couverture : stock.adobe.com - Impression : Imprimerie RAMIN - DL : 2231651

À l'état pur ou en mélange, les substances chimiques peuvent entraîner de graves conséquences sur la santé. C'est le cas des agents chimiques appelés CMR qui sont :

- **cancérogènes** : ils peuvent provoquer un cancer,
- **mutagènes** : ils peuvent altérer votre patrimoine génétique,
- **toxiques pour la reproduction** : ils peuvent altérer la fertilité de l'homme, de la femme, et causer des malformations sur le fœtus entraînant parfois un avortement spontané.

Toute exposition est dangereuse pour la santé. Repérer les agents chimiques CMR permet d'adopter des mesures de protection.

Apprenez à reconnaître les agents chimiques CMR !



Ce pictogramme signale la présence d'agents chimiques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

L'INRS dresse une liste non exhaustive et non hiérarchisée des secteurs d'activité concernés par les CMR :

- l'industrie des métaux,
- l'industrie chimique,
- l'industrie pharmaceutique,
- l'industrie du cuir,
- l'industrie du caoutchouc,
- l'industrie pétrolière,
- l'industrie du bois,
- l'agriculture,
- les laboratoires de recherche,
- les services (maintenance, nettoyage...).

LE CLASSEMENT DES AGENTS CHIMIQUES CMR

Les agents chimiques sont classés par catégorie selon leurs effets sur l'Homme.

1A Ils sont cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction.

1B Leurs effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction sont présumés.

2 Ils sont préoccupants pour l'Homme. Leurs effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ne sont pas avérés.

L'ÉTIQUETAGE DES CMR

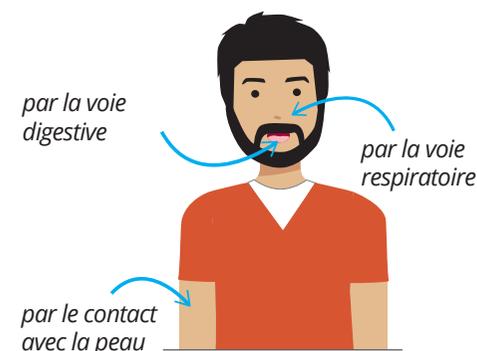
	1A et 1B	2	Effets via l'allaitement
Pictogramme			NON
Mention d'avertissement	DANGER	ATTENTION	
C / Mention de danger spécifique	H350 Peut provoquer le cancer	H351 Susceptible de provoquer le cancer	H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
M / Mention de danger spécifique	H340 Peut induire des anomalies génétiques	H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques	
R / Mention de danger spécifique	H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus	H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus	



Certains CMR sont parfois émis sous forme de poussières (bois, silice, amiante...), fumées (soudage, gaz d'échappement, boucanage...), vapeurs (carburant, formaldéhyde, chiffons imprégnés...). Soyez prudents !

LES VOIES DE CONTAMINATION

Il existe plusieurs modes de contamination possibles :



Comment se protéger ?

- Respecter les modes opératoires figurant sur la fiche technique des produits concernés.
- Utiliser les protections collectives : ventilation, respect des zones délimitées, etc.
- Porter les équipements de protection individuelle adaptés : combinaisons, gants, masques... Vérifier leur bon état avant utilisation et les entretenir après utilisation.
- Reproduire l'étiquette sur le nouvel emballage en cas de changement de contenant.
- Adopter des mesures d'hygiène strictes :
 - ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer ou vapoter sur son poste de travail,
 - bien se laver les mains et se rincer la bouche après utilisation,
 - changer régulièrement de vêtements de travail et les laver séparément.